



Actualités



Faire différemment
pour habiter autrement

UNE POLITIQUE D'HABITATION INNOVANTE :

UN ENGAGEMENT CONCRET POUR TOUS LES CITOYENS ET LES FAMILLES DE PRÉVOST

La Ville de Prévost est fière d'annoncer la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'habitation innovante : un engagement d'action envers tous nos citoyens et les familles Prévostois. Avec le potentiel de développement et l'augmentation de notre population ces dernières années, qui devraient se poursuivre d'ici 2035, les enjeux en matière de logement et de développement durable sont réels.

Prévost est un lieu où la nature et le sens de la communauté sont en parfaite symbiose. Notre objectif est de préserver et de renforcer cette harmonie, car nous croyons que l'habitation est bien plus qu'un simple toit : c'est la pierre angulaire du bien-être de nos citoyens.

Offrir des logements abordables et hors marché spéculatif, aujourd'hui et pour l'avenir, a été au cœur de nos priorités. Notre nouvelle politique d'habitation accorde une place importante aux aînés et aux générations futures.

Explorez notre politique d'habitation à travers 5 thématiques qui ont guidé son élaboration : l'abordabilité et l'accessibilité des logements, la densité, des milieux de vie complets et éco-responsables, la mobilité et l'innovation.

« L'habitation étant un des enjeux de l'heure, nous comptons rester un modèle à suivre pour toutes les villes du Québec, en favorisant le développement de milieux inclusifs pour tous les types de ménages. Réputée pour son cadre enchanteur, Prévost compte également tout mettre en œuvre pour demeurer une municipalité où développement rime avec respect de l'environnement. La préservation de notre environnement et le développement durable sont des impératifs absolus pour construire la ville de demain, surtout face aux défis incontournables du changement climatique, auxquels nous devons nous adapter et lutter activement », affirme Paul Germain, maire de Prévost.

ville.prevast.qc.ca/politique-habitation

PRÉVOST A DÉSORMAIS SA PROPRE APPLICATION MOBILE !

La Ville de Prévost a désormais sa propre application mobile offrant une expérience plus intuitive et personnalisée, en plus d'un accès centralisé à tous les services de la Ville en quelques clics. Pour continuer à recevoir toutes les alertes et nouveautés, nous vous invitons à **télécharger l'application Prévost** dès maintenant sur **App Store** et **Google Play** !

L'application mobile **Prévost** offre une foule d'avantages aux Prévostois et Prévostaises :

- Accès en temps réel à l'actualité et aux événements
- Statut des opérations de déneigement et horaires d'interdiction de stationnement
- Réception d'alertes et d'avis municipaux sur les sujets qui vous importent, selon vos préférences : situations d'urgence, avis d'ébullition, collectes, travaux et entraves à la circulation, etc.
- Inscriptions et informations sur les activités de loisirs, ainsi que de la bibliothèque
- Formulaires en ligne
- Possibilité de faire des requêtes et signalements
- Informations sur des règlements, des programmes de subvention et consultations publiques
- Et bien plus !

ville.prevast.qc.ca/application



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL : ville.prevast.qc.ca

Diffusée
en direct 

LUNDI À 19 H 30
9 DÉCEMBRE

STATIONNEMENT HIVERNAL :

RÉGLEMENTATION SUR LE STATIONNEMENT HIVERNAL EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Afin d'améliorer la qualité et la rapidité du déneigement sur le territoire, pour la période **du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril**, l'interdiction du stationnement sur rue et sur tous les chemins publics est en vigueur à Prévost, sauf avis contraire.

Malgré l'interdiction, la Ville peut décréter une période de tolérance du stationnement sur la voie publique, lorsque les conditions météorologiques sont clémentes et qu'aucune opération de déneigement n'est prévue. Le stationnement dans les rues est parfois interdit afin de permettre aux équipes municipales d'effectuer des opérations de déneigement, incluant le soufflage, le ramassage, le transport de la neige, le déglacage et l'élargissement des voies. Consultez le site web de la Ville ou l'application mobile **Prévost** chaque jour après 17 h pour savoir si le stationnement est permis.


METTEZ VOS PRÉFÉRENCES À JOUR !

À l'approche de la saison hivernale, nous vous invitons à **mettre à jour vos préférences** sur le **Portail citoyen** ou sur l'**application mobile Prévost** pour vous assurer de recevoir toutes les notifications et alertes, comme les statuts des opérations de déneigement et les horaires d'interdiction de stationnement.

STATIONNEMENTS INCITATIFS



Pour vous faciliter la vie, n'oubliez pas que la Ville a mis à votre disposition divers stationnements incitatifs GRATUITS :



ville.prevast.qc.ca/stationnementhivernal




Stationnement sur rue permis ou interdit?

Téléchargez l'application!
ville.prevast.qc.ca/application

DISPONIBLE SUR  **App Store** DISPONIBLE SUR  **Google Play**

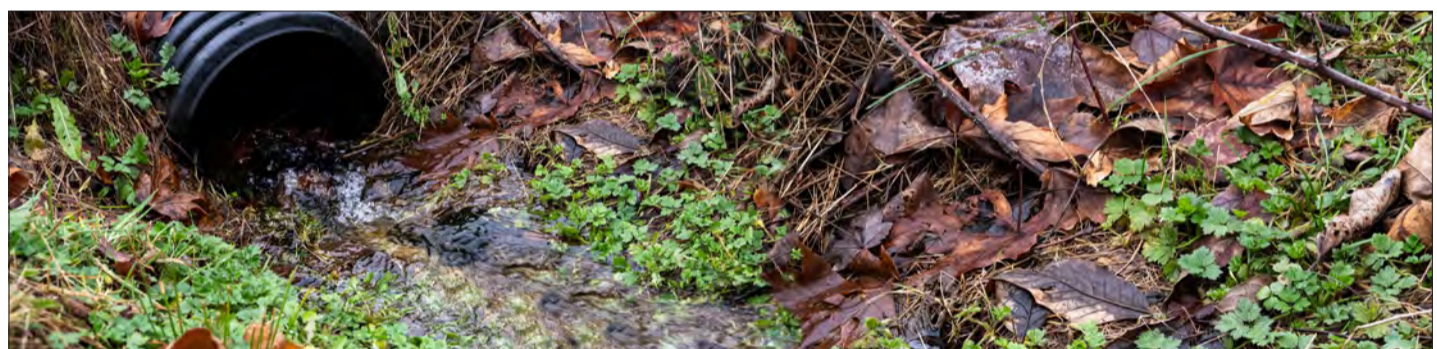
 Autorisé  Interdit



NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation foncière triennal de la Ville de Prévost, pour les années 2025, 2026 et 2027, a été déposé en version électronique par l'évaluateur et peut être consulté à l'adresse suivante : ville.prevast.qc.ca/evaluation

Si vous souhaitez faire une demande de révision, celle-ci doit être déposée, avant le 1^{er} mai 2025, auprès de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, située au 349, rue Labelle à Saint-Jérôme.
mrcrdn.qc.ca



NETTOYAGE DES FOSSÉS

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR DE MEILLEURES INFRASTRUCTURES !

Saviez-vous que la Ville reprofile les fossés et fauche les accotements entre juin et septembre ?
Cependant, les citoyens ont la responsabilité de maintenir les fossés dégagés et ce, en tout temps.

OBJECTIF :

- Sécurité des usagers
- Bon écoulement des eaux de drainage
- Contrôle de la végétation
- Visibilité accrue pour les automobilistes
- Circulation des piétons

ATTENTION !

Ne jetez pas de feuilles, de débris ou d'autres matériaux dans les fossés. Cela peut nuire à l'écoulement des eaux et bloquer les ponceaux.

Nous vous rappelons également que jeter des feuilles dans le fossé contrevient au règlement numéro SQ-910-2011 sur la protection des infrastructures municipales.

Celui-ci mentionne : « Il est interdit de laisser ou de déposer dans un fossé de la pierre, de la roche, de la terre, du sable, du bois, du pavé, du béton, de la brique, des matériaux de construction, des feuilles, du gazon ou toute autre matière ou matériau. »



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE :

UN PAS DE PLUS VERS UN CHOIX RESPONSABLE POUR LES PRÉVOSTOISES ET PRÉVOSTOIS

Ayant à cœur la sécurité des citoyens et souhaitant s'unir pour bonifier et optimiser leurs services respectifs de sécurité incendie, les villes de Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme ont officiellement procédé à la demande d'autorisation de création d'une régie intermunicipale de sécurité incendie auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Entérinée le lundi 11 novembre par le conseil municipal de la Ville de Prévost, cette démarche fait suite aux recommandations émanant d'un rigoureux rapport d'experts (Raymond Chabot Grant Thornton) effectué d'octobre 2023 à mai 2024, ainsi qu'à cinq mois de négociations portant sur les modalités de gouvernance et les conditions d'intégration des services entre les trois directions générales qui ont mené à un scénario hybride.

Suivant l'approbation du MAMH, l'entrée en vigueur de la régie est prévue au courant de l'année 2026.

OBJECTIFS

Parmi les objectifs initiaux de la démarche des trois villes, la création de la régie vise à satisfaire les normes en matière de sécurité incendie et de sécurité civile du Ministère de la Sécurité publique du gouvernement du Québec et du SCR (schéma de couverture de risque). Elle vise également à répondre aux enjeux de coûts relatifs de nécessités pour les municipalités (achat d'équipements spécialisés à prix élevés, demande de garde interne, etc.) ainsi qu'au manque de main-d'œuvre.

PRIORITÉS LOCALES

Parmi les priorités accompagnant une telle démarche pour Prévost, la Ville désirait :

- Optimiser son Service Incendie actuel, tout en respectant la capacité de payer des contribuables,
- Accroître la sécurité des citoyens et la qualité du service,
- Augmenter l'efficacité sur le terrain,
- Protéger la sécurité d'emploi des salariés du Service Incendie de Prévost.

L'entente prévoit que la caserne de Prévost soit mise à la disposition de la régie dès son entrée en vigueur. Celle-ci pourra être utilisée en fonction du plan de couverture de la desserte, établi par la régie dans le cadre de ses opérations.

AVANTAGES D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Sécurité accrue

- Garde interne 24/7 de pompiers qualifiés
- Service de Premiers répondants 24/7 dès 2026 pour Prévost et Saint-Hippolyte

Capacité d'intervention plus rapide et efficace aux urgences

- Réduction des délais d'intervention grâce à une répartition commune
- Couverture territoriale améliorée
- Mobilisation rapide des ressources intermunicipales
- Efficacité lors de grandes catastrophes et d'incidents multiples

Économie d'échelle pour un service bonifié

- Centralisation des achats et de matériel spécialisé coûteux
- Centrale administrative

Formations et développement des compétences homogènes

- Standardisation des protocoles et amélioration de la qualité des interventions
- Standardisation des formations pour tous les pompiers
- Mobilisation optimale d'équipes spécialisées (interventions en forêt, eaux vives, sauvetage nautique-glace)

Renforcement de la prévention incendie

- Présence accrue d'inspecteurs en prévention incendie
- Inspection améliorée des risques sur le territoire
- Réduction des incidents grâce à une prévention incendie proactive

ville.prevast.qc.ca/regie

CALENDRIER DES COLLECTES 2025



Vous recevrez bientôt par la poste votre calendrier des collectes 2025 ! Cet outil n'est pas seulement un calendrier, mais un guide pratique pour gérer vos matières résiduelles au quotidien. Prenez le temps de bien lire les informations avant de placer vos matières et objets au chemin. Le calendrier et la fréquence de collecte demeurent inchangés.

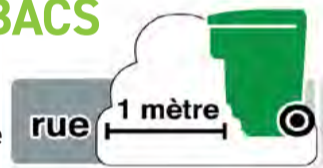
POUR UN BON VOISINAGE

Placer le bac dans votre entrée, près de la rue, à compter de 16 h la veille de la collecte ou avant 6 h le jour même. Les collectes s'effectuent entre 7 h et 18 h. Les collectes ont également lieu les jours fériés.

Pour toute information additionnelle sur la disposition des matières résiduelles, sur l'entretien du bac ou sur les différentes collectes, veuillez communiquer avec le Service de l'environnement au 450-224-8888, poste 6276.

ville.prevost.qc.ca/horaire-collectes

POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE



- Placer le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige.
- Positionnez les roues du bac du côté de la résidence.

NE MANQUEZ PLUS VOTRE COLLECTE

Un système d'alerte par courriel et texto a été mis en fonction pour vous aviser la veille de la collecte des ordures dans votre secteur, ainsi que de tout changement ou avis spécial (annulation, report, etc.) la concernant. Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées à collectes@ville.prevost.qc.ca

ACCÈS À VOTRE ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Le saviez-vous ? En tant que citoyen de Prévost, vous avez accès à l'écocentre régional situé au 220, boulevard Maisonneuve à Saint-Jérôme. Contrairement à l'écocentre satellite de Prévost, fermé durant l'hiver, celui de Saint-Jérôme est ouvert toute l'année !

Profitez-en pour découvrir leur boutique et leurs kiosques de réemploi où vous trouverez une multitude d'objets à petits prix. Que ce soit pour vos projets de rénovation, de jardinage, de décoration ou même de cuisine, vous y trouverez des articles réutilisables pour tous vos besoins, avec une sélection qui se renouvelle constamment !

ville.prevost.qc.ca/ecocentre

Réchauffe ton pad thai, pas la planète.

Les plats consignés Bopaq
au resto : on innove à Prévost!
ville.prevost.qc.ca/bopaq



PRÉVOST ADOPTE LES PLATS RÉUTILISABLES DANS LES COMMERCES ET RESTAURANTS

C'est avec fierté que la Ville de Prévost vient de déployer un nouveau service de contenants réutilisables consignés dans certains commerces et restaurants participants, en partenariat avec l'entreprise Bopaq. Six restaurants prévostois participent déjà au programme : Amir, Ben et Florentine, Les Moulins La Fayette, Sushi Shop, Le Suki et Thai Express. Cette initiative vise notamment à réduire la production de déchets et à sensibiliser les citoyens et les commerçants à l'importance d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS ? 1-2-3, C'EST FAIT !

À Prévost, adopter des pratiques durables
n'a jamais été aussi simple !

1. Dans un commerce participant, savourez votre repas dans un plat Bopaq réutilisable ou ramenez vos restes de repas à la maison (consigne de 2 \$) ;
2. Pour retourner votre plat Bopaq, rendez-vous à l'une des boîtes de retour (situé dans les stationnements du IGA Extra Marché Piché ou du Metro Plus Famille Thibault) ;
3. Numérisez le code QR pour accéder à l'application Bopaq. Vous recevrez votre 2 \$ de consigne par virement Interac en suivant les instructions sur la boîte.

Pour en savoir plus : ville.prevost.qc.ca/bopaq

Ce projet est entièrement financé par le Fonds pour la consommation responsable, issu des écocontributions appliquées à certains produits à usage unique sur le territoire.



CHAUFFEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Avec la saison froide qui s'installe, le Service de Sécurité incendie de la Ville de Prévost tient à vous donner quelques conseils importants pour l'entretien et le dégagement recommandé de vos plinthes électriques.

ENTRETIEN DES PLINTHES ET DES CONVECTEURS ÉLECTRIQUES

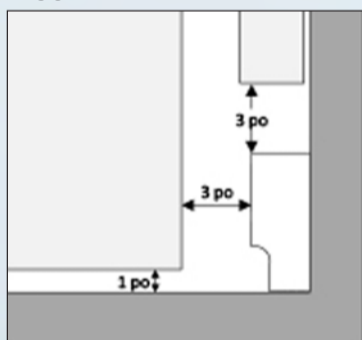
- Couper l'alimentation électrique avant le nettoyage et le remettre en fonction une fois le nettoyage complété ;
- Aspirer la poussière, la mousse ou les débris se trouvant sur la plinthe ainsi que dans la cavité du bas se trouvant près du sol ;
- Passez un linge humide et savonneux sur les surfaces extérieurs et laissez sécher.

Afin d'optimiser le rendement des plinthes et des convecteurs, assurez-vous que rien ne bloque la circulation de la chaleur devant ceux-ci. Il est également important de ne jamais peindre vos avertisseurs de fumée.

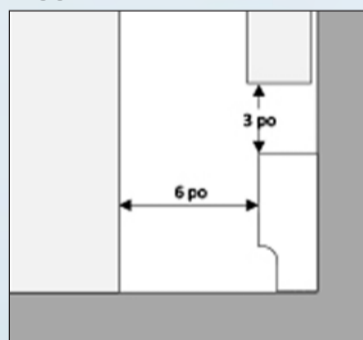
DÉGAGEMENT APPROPRIÉ

- Inspecter les plinthes avant de les mettre en marche pour s'assurer d'un bon dégagement ;
- Avant – Au moins 3 pouces, si l'objet qui se trouve face à la plinthe se situe à un pouce ou plus du sol (voir le visuel 1) ;
- Avant – Au moins 6 pouces, si l'objet qui se trouve face à la plinthe se situe directement au sol (voir le visuel 2) ;
- Au-dessus – La distance de dégagement doit se situer minimalement à 3 pouces de l'objet ;
- Suivre les recommandations du fabricant.

VISUEL 1



VISUEL 2



ATTENTION AU RADON

L'hiver est le meilleur temps pour tester le taux de radon dans votre sous-sol.

Des analyses effectuées en 2023 dans une centaine de résidences prévostoises démontrent un taux dangereux pour la santé dans 35 % de celles-ci et un taux potentiellement préoccupant pour 30 % des cas. Savez-vous ce qu'il en est chez vous ?

Effectuez votre mesure à la maison

La Ville de Prévost offre un programme de revente subventionnée de détecteurs de radon. Rendez-vous au bureau du Service de l'environnement, 2772, Boul. du Curé-Labelle, pour vous en procurer un pour la somme de 30 \$, taxes incluses.

ville.prevost.qc.ca/radon



PROGRAMMATION DE LOISIRS HIVER 2025

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTS : DU 21 NOVEMBRE AU 5 JANVIER*
NON-RÉSIDENTS : DU 5 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER*

*APRÈS CETTE DATE, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE 10\$/ACTIVITÉ S'APPLIQUERONT POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION.

EN LIGNE :
VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION
PAR TÉLÉPHONE :
450 224-8888, poste 6228
AU SERVICE DES LOISIRS :
Situé au 2880, boulevard du Curé-Labelle

ACTIVITÉS ENFANTS

ACTIVITÉS CULTURELLES

DESSINS CRÉATIFS | 5 À 8 ANS

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 11 h 30 à 12 h 30

LIEU : Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION : Production DS - 514 692-9169

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

DESSINS CRÉATIFS | 9 À 12 ANS

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 12 h 45 à 13 h 45

LIEU : Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION : Production DS - 514 692-9169

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

(NOUVEAU)

JEU DEVANT LA CAMÉRA | 5 À 8 ANS

12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 9 h à 10 h

LIEU : Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION : Production DS - 514 692-9169

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

(NOUVEAU)

JEU DEVANT LA CAMÉRA | 9 À 12 ANS

12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 10 h 15 à 11 h 15

LIEU : Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION : Production DS - 514 692-9169

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

LIEUX DES ACTIVITÉS

École Val-des-Monts, 872, rue de l'École

École du Champ-Fleuri, 1135, rue du Clos-Toumalin

École des Falaises, 977, rue Marchand

Pavillon Léon-Arcand, 296, rue des Genévriers

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Service des loisirs : 450 224-8888, poste 6228



INSCRIPTIONS :
VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

(NOUVEAU)

MINI-TENNIS FAMILIALE | 7-8 ANS

DU 19 JANVIER AU 30 MARS

HORAIRE : Dimanche, 13 h 30 à 14 h 30

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : École de tennis 40-0 - 514 601-7400

COÛT : 110 \$ par participant (adulte ou enfant)
(RELÂCHE LE 2 MARS)

(NOUVEAU)

MINI-TENNIS FAMILIAL | 9-10 ANS

DU 19 JANVIER AU 30 MARS

HORAIRE : Dimanche, 14 h 30 à 15 h 30

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : École de tennis 40-0 - 514 601-7400

COÛT : 110 \$ par participant (adulte ou enfant)
(RELÂCHE LE 2 MARS)

(NOUVEAU)

MINI-TENNIS FAMILIAL | 11-13 ANS

DU 19 JANVIER AU 30 MARS

HORAIRE : Dimanche, 15 h 30 à 16 h 30

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : École de tennis 40-0 - 514 601-7400

COÛT : 110 \$ par participant (adulte ou enfant)
(RELÂCHE LE 2 MARS)

KARATÉ DÉBUTANT | 5 À 17 ANS

DU 15 JANVIER AU 26 MARS

HORAIRE : Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30

LIEU : École Val-des-Monts

INFORMATION : Lorenzo D'Anna - 450 563-3935

COÛT : 75 \$ (5 à 12 ans) pour 10 semaines
85 \$ (13 à 17 ans) pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 5 MARS)

KARATÉ INTERMÉDIAIRE | 5 À 17 ANS

DU 15 JANVIER AU 26 MARS

HORAIRE : Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30

LIEU : École Val-des-Monts

INFORMATION : Lorenzo D'Anna - 450 563-3935

COÛT : 75 \$ (5 à 12 ans) pour 10 semaines
85 \$ (13 à 17 ans) pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 5 MARS)

ACTIVITÉS PHYSIQUES

ET GYMNASTIQUES | 3 À 4 ANS

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 8 h à 8 h 50

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : Gareau Vertige - 450 224-7227

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

GYMNASTIQUE | 4 À 6 ANS

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 9 h à 10 h

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : Gareau Vertige - 450 224-7227

COÛT : 140 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

GYMNASTIQUE | 7 À 9 ANS

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 10 h 15 à 11 h 30

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : Gareau Vertige - 450 224-7227

COÛT : 165 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)

GYMNASTIQUE | 10 ANS +

DU 12 JANVIER AU 23 MARS

HORAIRE : Dimanche, 11 h 30 à 13 h

LIEU : École Champ-Fleuri

INFORMATION : Gareau Vertige - 450 224-7227

COÛT : 185 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 2 MARS)



PROGRAMMATION DE LOISIRS HIVER 2025

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTS : DU 21 NOVEMBRE AU 5 JANVIER*

NON-RÉSIDENTS : DU 5 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER*

*APRÈS CETTE DATE, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE 10\$/ACTIVITÉ S'APPLIQUERONT POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION.

EN LIGNE :
VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

PAR TÉLÉPHONE :
450 224-8888, poste 6228

AU SERVICE DES LOISIRS :
Situé au 2880, boulevard du Curé-Labelle

ACTIVITÉS ADULTES

ACTIVITÉS CULTURELLES

PEINTURE ET CRÉATIVITÉ

DU 21 JANVIER AU 4 MARS
HORAIRE : Mardi, 9 h 15 à 12 h 15
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : LiliFlo - 450 224-8888
COÛT : 250 \$ pour 7 semaines

COURS D'ESPAGNOL DÉBUTANT (NIVEAU 1)

DU 9 JANVIER AU 13 MARS
HORAIRE : Jeudi, 13 h 15 à 14 h 15
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Garbiel Garcia - 450 224-8888
COÛT : 145 \$ pour 10 semaines

COURS D'ESPAGNOL DÉBUTANT (DISCUSSION)

DU 9 JANVIER AU 13 MARS
HORAIRE : Jeudi, 14 h 30 à 15 h 30
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Garbiel Garcia - 450 224-8888
COÛT : 145 \$ pour 10 semaines

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

ESSENTRICS

DU 13 JANVIER AU 3 MARS
DU 15 JANVIER AU 5 MARS
HORAIRE : Lundi, 9 h 30 à 10 h 30
Mercredi, 13 h 30 à 14 h 30
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Isabel Ladouceur - 514 991-4720
COÛT : 65 \$ pour 8 semaines

KARATÉ DÉBUTANT

DU 15 JANVIER AU 26 MARS
HORAIRE : Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30
LIEU : École Val-des-Monts
INFORMATION : Lorenzo D'Anna - 450 563-3935
COÛT : 85 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 5 MARS)

KARATÉ INTERMÉDIAIRE

DU 15 JANVIER AU 26 MARS
HORAIRE : Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30
LIEU : École Val-des-Monts
INFORMATION : Lorenzo D'Anna - 450 563-3935
COÛT : 85 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 5 MARS)

PICKLEBALL DÉBUTANT

DU 12 JANVIER AU 16 FÉVRIER
OU DU 23 FÉVRIER AU 30 MARS
HORAIRE : Dimanche, 9 h 30 à 11h30
LIEU : École Val-des-Monts
INFORMATION : Jacques Lescarbeau - 450 224-8888
COÛT : 85 \$ pour 6 semaines

TAIJIQUAN STYLE CHEN | DÉBUTANT

DU 17 JANVIER AU 28 MARS
HORAIRE : Vendredi, 9 h à 10 h 30
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Karine Van Chesteing - 450 643-0132
COÛT : 100 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 7 MARS)

TAIJIQUAN STYLE CHEN | INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ

DU 17 JANVIER AU 28 MARS
HORAIRE : Vendredi, 9 h à 11 h 00
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Karine Van Chesteing - 450 643-0132
COÛT : 120 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 7 MARS)

YOGA

DU 14 JANVIER AU 25 MARS
HORAIRE : Mardi, 18 h 15 à 19 h 15 | 19 h 30 à 20 h 30
LIEU : École des Falaises
INFORMATION : Catherine Gamache - 438 494-5293
COÛT : 115 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 4 MARS)

(NOUVEAU)

TONUS ET MISE EN FORME

DU 20 JANVIER AU 31 MARS
HORAIRE : Lundi, 16 h 30 à 17 h 30
LIEU : Pavillon Léon-Arcand
INFORMATION : Naturaktive - 438 526-3134
COÛT : 115 \$ pour 10 semaines
(RELÂCHE LE 3 MARS)

ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASE (DÈS LE 12 JANVIER)

Les activités libres en gymnase se veulent récréatives et inclusives. Une rotation entre les joueurs doit être effectuée pour permettre à tous d'avoir du temps de jeu et ce, peu importe le niveau des joueurs. Les principes de l'esprit sportif s'appliquent en tout temps.

BADMINTON LIBRE

HORAIRE : Lundi et jeudi, 18 h 30 à 22 h
LIEU : École Val-des-Monts
(Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30)
COÛT : Résident : carte prépayée de 30 \$ pour 10 passages
Non-résident : carte prépayée de 30 \$ pour 5 passages

PICKLEBALL LIBRE***

HORAIRE : Jeudi, 18 h 30 à 22 h
LIEU : École Champ-Fleuri
HORAIRE : Dimanche, 12 h à 18 h
LIEU : École Val-des-Monts
COÛT : Résident : carte prépayée de 30 \$ pour 10 passages
Non-résident : carte prépayée de 100 \$ pour 5 passages

*** Dû à l'achalandage important, le prix des cartes prépayées pour les non-résidents pour le Pickleball libre sera de 100 \$ pour 5 passages à compter du 21 novembre 2024. **Chaque participant devra également avoir sa propre carte prépayée pour accéder aux activités.** Veuillez prendre note qu'une pièce d'identité pourrait également vous être demandée et que les cartes prépayées pour non-résidents achetées avant le 21 novembre seront honorées.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

- La Ville se réserve le droit d'annuler certains cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Voir la politique d'annulation et de remboursement sur le reçu lors de l'inscription.
- 60 ans et + | Tous les résidents de 60 ans et plus qui s'inscrivent à une activité de la programmation de loisirs de la Ville bénéficient d'une réduction de 15 %.
- La carte Accès-loisirs est obligatoire pour tous les résidents afin de profiter des tarifs pour les résidents.
- Pour les non-résidents, un montant de 15 % est ajouté au prix affiché.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Service des loisirs : 450 224-8888, poste 6228



INSCRIPTIONS : VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

Événements à venir

NOVEMBRE

SAMEDI 23 NOVEMBRE

HEURE DU CONTE - 3 À 5 ANS

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Horaire : 10 h

Lieu : À la bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches
(2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise



MERCREDI 11 DÉCEMBRE

HEURE DU CONTE SPÉCIAL NOËL - 3 À 5 ANS

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Horaire : 10 h 30

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise



SAMEDI 14 DÉCEMBRE

HEURE DU CONTE SPÉCIAL NOËL - 3 À 5 ANS

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Horaire : 10 h

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise



DÉCEMBRE

MARDI 10 DÉCEMBRE

ATELIER D'ÉVEIL À LA LECTURE - 0 À 2 ANS

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : Lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Horaire : 10 h 30

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

ATELIER DE CRÉATION AVEC LA LUTINE BRINDILLE

Nous invitons les enfants à participer à un atelier festif et créatif où ils pourront découvrir l'histoire d'un lutin qui rêve de devenir un grand lutin coquin !

Après ce moment magique, ils auront l'occasion de laisser libre cours à leur imagination en créant leur propre centre de table avec des fleurs fraîches, qu'ils pourront fièrement rapporter à la maison.

Horaire : 9 h 30 à 12 h

Lieu : Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

Places limitées | Inscription requise



INSCRIPTIONS : VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

Défilé des Fêtes

7 décembre
17 h à 20 h

ville.prevost.qc.ca/tempsdesfetes



Présenté par

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

 **Prévost**

Événements à venir

ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

PRATIQUEZ VOTRE SPORT LORS DES PÉRIODES D'ACTIVITÉS LIBRES

Vous devez posséder une carte prépayée pour participer à ces activités.

ville.prevost.qc.ca/activite-gymnase

BADMINTON

École Val-des-Monts

Lundi - 18 h 30 à 22 h

Jeudi - 18 h 30 à 22 h

(Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30)

PICKLEBALL

École du Champ-Fleuri

Jeudi - 18 h 30 à 22 h

École Val-des-Monts

Dimanche - 12 h à 18 h



LIGUE INTERMUNICIPALE DE HOCKEY (LIH)

La Ville de Prévost est heureuse d'intégrer la Ligue Intermunicipale de Hockey (LIH). Cette ligue récréative se jouant sur les patinoires extérieures des villes et municipalités participantes s'adresse aux jeunes prévostoises et prévostoises de 5 à 16 ans.

Informations et règlements : ville.prevost.qc.ca/hockey

Inscriptions à ville.prevost.qc.ca/inscription

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Pour vous impliquer, écrivez à jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca

COURS DE DANSE COMMUNAUTAIRE POUR LES 10 À 13 ANS

Date : Du 16 janvier au 27 mars (relâche le 6 mars)

Horaire : Ballet Classique : 18 h 15 à 19 h 15

Danse contemporaine : 19 h 15 à 20 h 30

Coût : 50 \$ pour 10 semaines (Pour les 2 cours)

Lieu : École des Falaises (977, rue Marchand)

Inscriptions :

Résident : Du 21 novembre au 6 janvier

Non-résident : Du 5 décembre au 6 janvier

Informations : 450 224-8888 poste 6228

HORAIRE ACTIVITÉS LIBRES ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Consulter l'horaire des activités libres à www.arenardn.ca



CLUB DE BASKETBALL RÉVOLUTION DES LAURENTIDES



MINI-BASKET ET ÉQUIPE COMPÉTITIVE

Information et inscription : www.revolutionbasket.com



INSCRIPTIONS : VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

Babillard



Maison
d'entraide
de Prévost

GUIGNOLÉE 2024

Aidez à remplir les paniers de Noël

Dès le 4 novembre

Collecte de dons en argent et denrées
788, rue Shaw, Prévost, J0R 1T0

14 décembre de 9 h - 15 h

Notre équipe va faire du porte à porte dans les rues de Prévost pour récolter des denrées!

Bénévoles recherchés

Pour participer, contactez-nous!



Scannez le Code QR pour faire un don
* Un reçu sera émis pour tout don de 20 \$ et plus.



Maison
d'entraide
de Prévost

Paniers de Noël

RÉSERVÉS AUX RÉSIDENTS
DE PRÉVOST

788, rue Shaw,
Prévost, J0R 1T0

Date limite d'inscription
29 novembre 2024

Inscription sur rendez-vous au
450 224-2507, poste 5

Distribution des paniers
19 décembre 2024





Aidez-nous à sauver des vies

Votre contribution assurera l'accessibilité de nos services partout dans les Laurentides.

- Une ligne de prévention du suicide 24/7
- Suivi de deuil suite à un suicide
- Aide aux familles suite à une tentative d'un proche

Ateliers, sensibilisation, formation
Sur tout le territoire des Laurentides

Faire un don :
cps-le-faubourg.org/faire-un-don/

NOTRE LIGNE DE PRÉVENTION SUICIDE 24/7
1 866 APPELLE • 1 866 277-3553



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST



Conférence :

Un potager d'hiver dans la maison, pourquoi et comment.

Conférencier : **Martin Lapierre**

Date : **Le 27 novembre**

Horaire : **19 h 15**

Lieu : **Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)**

Pour les passionnés de jardinage, l'hiver est une saison qui permet de planifier son jardin et parfaire ses connaissances horticoles. Mais pourquoi ne pas profiter aussi de cette période de l'année pour explorer les possibilités de la culture intérieure. Notre conférencier est le fondateur de l'entreprise Vert Stratège. Passionné d'horticulture potagère, il pratique différentes méthodes de culture intérieure et a mis au point, au fil des ans, de nombreuses formations sur l'hydroponie et la culture de micropousses. Vous retirerez de cette conférence toutes les informations dont vous avez besoin pour démarrer votre projet de jardinage d'hiver. Des prix de présence seront tirés durant la soirée.

Coût : Membres - Gratuit ! • Non-membres - 5 \$

Informations : shepqc.ca



AGA FC BORÉAL

Lundi 16 décembre, 19 h via Teams - Information : fcboréal.ca

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Votre diffuseur culturel !

ENSEMBLE LE TONIQUE LE TONIQUE EN FÊTE

SAMEDI, 7 DÉCEMBRE - 19 H 30

À l'approche du temps des Fêtes, laissez-vous imprégner par la magie de Noël au son du swing ! Les classiques de Noël interprétés merveilleusement par un ensemble Big Band de 19 musiciens. Voilà une occasion fantastique de célébrer en attendant l'arrivée du Père Noël !



LIEU : Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

COÛT : Entrée : 30 \$ / Abonné : 25 \$

Gratuit pour les moins de douze ans, réservation nécessaire.

DIFFUSIONSAMALGAMME.COM

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SAINT-JÉRÔME



À la recherche d'une mission secrète qui vous permettrait d'offrir généreusement votre temps, vos connaissances ou votre expertise auprès d'une personne de la communauté ? Vous cherchez à faire une différence dans la vie d'une ou plusieurs personnes ? Posez un geste de solidarité ?

Que ce soit par la popote roulante, la lecture en classe à un petit groupe d'élèves, l'accompagnement-transport pour un rendez-vous médical ou des courses, l'aide à la paperasse, des travaux manuels pour sécuriser un domicile, il y a plusieurs façons d'apporter son soutien aux jeunes et moins jeunes !

Contactez-nous !

www.cbsj.qc.ca | 450 432-3200 | benevole@cbsj.qc.ca



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevest.qc.ca




Prévost